

COLLECTION CAMPING-CARS

LIBRE
D'ÊTRE
VOUS



TABLE DES MATIÈRES

1. BIENVENUE

1.1	Bienvenue à bord!	6
1.2	Comment utiliser ce manuel?	6
1.3	Cadre légal	7
1.3.1	Réglementation	7
1.3.2	Garantie	7
1.4	Savoir-vivre du camping-cariste	8
1.4.1	Principes généraux	8
1.4.2	Stationnement	8
1.4.3	Déchets	8
1.4.4	Organismes de référence	8

2. DÉCOUVREZ VOTRE CAMPING-CAR

2.1	Le porteur	9
2.1.1	Le châssis	9
2.1.2	Les roues	9
2.1.3	Les accessoires	9
2.2	La cellule	10
2.2.1	Trappes, ouvertures et vannes	10
2.2.2	Coffres et soutes	10
2.2.3	Aménagement intérieur	10
2.3	Schémas de principe des fluides	11
2.3.1	Eau	11
2.3.2	Électricité	12
2.3.3	Gaz	16
2.3.4	Aération, chauffage	17
2.4	Sécurité	17
2.4.1	Incendie	17
2.4.2	Gaz	18
2.4.3	Électricité	18
2.4.4	Issues de secours	19

3. PRÉPARATION DU VOYAGE

3.1	Remise en service après immobilisation	21
3.1.1	Eau propre	21
3.1.2	Réfrigérateur	21
3.2	Plein et niveaux	21
3.2.1	Carburant et Ad-Blue	21
3.2.2	Pression des pneus	21
3.2.3	Eau propre	22
3.2.4	Gaz	22
3.2.5	Batterie	22
3.3	Équipements pratiques et de secours	23
3.3.1	Ampoules	23
3.4	Chargement	23
3.4.1	Prescriptions techniques	23
3.4.2	Calcul des masses	24
3.4.3	Stockage des bagages	24
3.4.4	Remorque	25

4. DÉPLACEMENT

4.1	Sécurisation avant le départ	26
4.2	Réglages	26
4.3	Conduite	26
4.4	Places assises autorisées	27

5. ARRÊTS ET STATIONNEMENT

5.1	Choix de l'emplacement	29
5.2	Sécurisation à l'arrêt	29
5.3	Alimentations	29
5.3.1	Mise en service de l'eau	29
5.3.2	Mise en service du gaz	30
5.3.3	Électricité 230 V	30
5.4	Vidange	31
5.4.1	Eaux usées	31
5.4.2	WC	31

5.5	Isolation.....	31
5.6	Verrouillage	31

6. UTILISATION DES ÉQUIPEMENTS

6.1	Ouvrants.....	32
6.1.1	Baie	32
6.1.2	Lanterneau (selon modèle).....	34
6.2	Cuisine.....	35
6.2.1	Évier	35
6.2.2	Hotte (option).....	36
6.2.3	Le réfrigérateur.....	36
6.2.4	Appareils fonctionnant au gaz	36
6.3	Table.....	40
6.3.1	Table accrochée au côté du véhicule	40
6.3.2	Table centrale à pied fixe	40
6.3.3	Table centrale pliante	41
6.3.4	Table à rallonge escamotable	42
6.4	Télévision	42
6.4.1	Mise en service et extinction de la télévision par satellite	43
6.5	Autoradio et GPS (option).....	44
6.6	Caméra de recul (option).....	44
6.7	Cabinet de toilette	45
6.7.1	Douche et lavabo.....	45
6.7.2	WC	45
6.8	Couchage	45
6.8.1	Le couchage dînette	46
6.8.2	Le couchage en pavillon.....	47

7. ENTRETIEN ET HIVERNAGE

7.1	Installation gaz.....	51
7.2	Entretien de l'intérieur.....	51
7.2.1	Cabine	51
7.2.2	Coussins, matelas, rideaux.....	51
7.2.3	Entretien des baies et lanterneaux.....	51

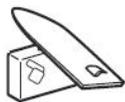
7.2.4	Mobilier	52
7.2.5	Équipements sanitaires	52
7.2.6	Appareils de cuisson.....	52
7.2.7	Réfrigérateur.....	52
7.2.8	Chauffe-eau.....	53
7.2.9	Panneau de commande.....	53
7.3	Nettoyage de l'extérieur	53
7.3.1	Lavage de la carrosserie	53
7.3.2	Goudron	54
7.3.3	Petites rayures	54
7.4	Hivernage ou arrêt prolongé.....	54
7.4.1	Batteries	54
7.4.2	Eau	56
7.4.3	Gaz	57
7.4.4	Mise hors service du réfrigérateur	57
7.4.5	Dispositif d'aération	57
7.4.6	Coussins, matelas, rideaux.....	58
7.4.7	Réparations.....	58

8. LE PANNEAU DE COMMANDE

8.1	Page principale	59
8.2	Page réglages.....	60

COMPOSITION-TYPE D'UN CAMPING CAR

Les pictogrammes et les différentes zones apparaissant sur ce schéma de principe ne reflètent pas forcément l'implantation de votre camping-car.



Soute
garage



Branchement
230 V



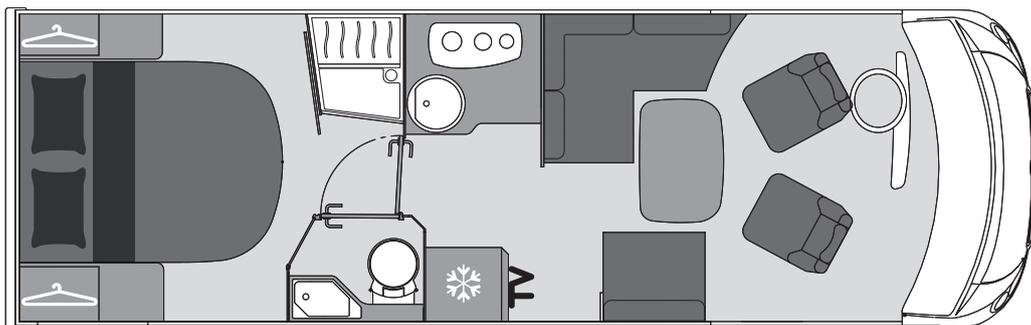
Purge chauffe-eau
(Frost Control)



Remplissage
eau propre



Trappes
à gazoil et AdBlue



Vidage
des eaux usées



Cassette
WC



Panneaux de
contrôle



Batterie cellule
(si pack énergie inclus)



Extincteur
(selon législation du pays)



Coffre
à gaz

Les photographies et illustrations publiées, tout en étant la propriété exclusive du Groupe Pilote, ne sont pas contractuelles. Le Groupe se réserve le droit, à tout moment et sans préavis, de modifier, ajouter ou supprimer des composants ou des caractéristiques techniques, dans le seul but d'améliorer la qualité de ses produits. Malgré le soin apporté à sa réalisation, celui-ci ne peut constituer un document contractuel.

1. BIENVENUE

1.1 Bienvenue à bord!

Madame, Monsieur, nous vous remercions de nous faire confiance.

Il est très important de lire attentivement ce manuel d'utilisation, ainsi que les notices livrées avec chaque équipement : réfrigérateur, chauffe-eau, chauffage, four, etc.

Bien utiliser votre camping-car vous permet un meilleur confort de vie et préserve la valeur de votre véhicule.

Dans tous les cas, notre réseau est à votre disposition. La contrefaçon, la traduction ou la copie de tout ou partie du présent document sont interdites. Toute copie totale ou partielle devra faire l'objet d'une autorisation écrite préalable de notre part.

Bon voyage avec votre camping-car.

1.2 Comment utiliser ce manuel?

Toujours emporter ce manuel dans le camping-car et transmettre les instructions de sécurité aux autres utilisateurs. Ce document contient des remarques importantes dont certaines engagent la sécurité des personnes. Vous devez les lire attentivement. Vous trouverez ci-après la signification des différents pictogrammes utilisés dans ce document.



Attention, risque de dommage corporel

Si vous ne tenez pas compte de cette remarque, vous risquez de mettre en danger des personnes.



Attention, risque de dommage matériel

Si vous ne tenez pas compte de cette remarque, vous risquez d'endommager le ou les appareils concernés.



Information complémentaire

Ces remarques complètent votre information ou attirent votre attention sur un détail utile.



Préservons l'environnement

Certaines manipulations ou comportements risquent de détériorer la qualité de notre environnement.



Usage en période de froid

Attention aux risques particuliers liés au froid.



Restriction de garantie

Attention, vous risquez une restriction ou une remise en cause de la garantie si vous n'observez pas ces recommandations.

1.3 Cadre légal

1.3.1 Réglementation

Le véhicule doit être immatriculé conformément à la réglementation. Il n'y a pas de réglementation spécifique concernant l'utilisation d'un camping-car. À la fois véhicule et mode d'hébergement, le camping-car est soumis aux dispositions des codes suivants (différents suivant les pays) :

- code de la route pour la conduite automobile
- code général des collectivités territoriales et code de la route pour le stationnement sur la voie publique
- code de l'urbanisme pour le stationnement sur le domaine privé.

1.3.2 Garantie

- La garantie, assurée par le concessionnaire vendeur, est de 24 mois à partir de la 1^{re} date de mise en circulation. Elle est impérativement mentionnée par le concessionnaire vendeur dans le cadre réservé à cet effet sur le certificat de garantie.
- La garantie ne s'applique qu'à la partie cellule ainsi qu'aux transformations effectuées par la société GP SAS sur le châssis porteur ; la partie châssis bénéficie par ailleurs de la garantie du constructeur automobile.
- La garantie devra, dans la mesure du possible, être assurée par le concessionnaire vendeur tant pour la cellule proprement dite, que pour les pièces défectueuses qui peuvent être échangées indépendamment.
- Le camping-car sera laissé à la disposition du concessionnaire pour les travaux d'échange ou de réparation. Les frais de transport aller-retour (tant pour le camping-car que pour les personnes) ou autres frais engendrés directement ou indirectement pour cela ne feront l'objet d'aucun dédommagement.
- Dans le cas d'appareils électroménagers disposant de leurs propres garanties constructeur (réfrigérateur, chauffage...), il y a lieu de s'adresser au représentant de la marque le plus près de votre domicile (voir la liste des représentants jointe à la notice de l'appareil concerné) ou, à défaut, à votre concessionnaire.
- Il est impératif de remplir les documents de garantie lorsque les appareils en sont pourvus et de les retourner aux différents fabricants.

La garantie est exclue dans les cas suivants :

- L'acheteur n'a pas suivi les instructions d'utilisation
- Le camping-car a été modifié par une personne non habilitée ou par le montage de pièces non d'origine
- Le dommage ou le défaut sont le résultat de la non-observation du Code de la route
- Le dommage est le résultat d'une utilisation impropre ou négligente
- Usure naturelle
- Le camping-car a été réparé dans un atelier non-agréé par la société GP SAS ou sans son accord écrit préalable
- Le camping-car a été transformé ou équipé d'accessoires non posés par le constructeur et qui sont susceptibles d'en affecter les caractéristiques substantielles

1.4 Savoir-vivre du camping-cariste

1.4.1 Principes généraux

La discrétion est la première qualité du camping-cariste accompli qui doit s'attacher à ne laisser aucune trace de son passage. Savoir-vivre, respect de l'autre et protection de l'environnement sont des valeurs universelles qui s'appliquent particulièrement aux camping-caristes. L'utilisation des camping-cars comme habitation impose de respecter des règles vis-à-vis de la population des endroits fréquentés.

1.4.2 Stationnement

Dans les centres villes ou en milieu urbain, il est opportun de choisir des lieux de stationnement à faible densité de population et ne gênant pas la visibilité et la pratique du commerce, pour lesquels le gabarit du camping-car ne pourra d'évidence pas constituer une gêne à la circulation. De même, l'utilisation des camping-cars comme habitation doit s'effectuer dans ces lieux :

- sans débordement sur l'espace à l'extérieur du véhicule
- sans nuisance pour les riverains
- sans monopolisation de l'espace public
- en surveillant les animaux domestiques de manière à éviter les ennuis et les souillures

1.4.3 Déchets

L'évacuation des eaux usées doit être réalisée :

- dans des endroits appropriés et en aucun cas près des habitations, des cours d'eau ou des cultures.
- la vidange d'eaux « noires » (WC) est strictement interdite dans le réseau des eaux pluviales.

Pendant les trajets, toutes les vannes d'évacuation des eaux doivent être fermées. On aura toujours intérêt à se familiariser avec les moyens dont disposent les localités pour permettre les évacuations dans de bonnes conditions. L'élimination des ordures ménagères doit être faite en utilisant des sacs à disposer dans les endroits prévus à cet effet.



C'est en respectant l'ensemble de ces principes de bon sens que chacun pourra profiter pleinement des multiples plaisirs que procure la passion du camping-car.

1.4.4 Organismes de référence

Vous pouvez vous procurer le « Guide du savoir-vivre - Camping-car citoyen » au CLC : Comité de Liaison du Camping-car (www.accueil-camping-car.com). Vous pouvez aussi vous rapprocher du Syndicat des véhicules de loisirs (www.univdl.org). Le CLC est constitué de trois organismes : Le syndicat des constructeurs de camping-cars (SICVERL), le syndicat des distributeurs de camping-cars (DICA) et la Fédération des clubs d'utilisateurs de camping-cars (FACCC).

2. DÉCOUVREZ VOTRE CAMPING-CAR

2.1 Le porteur

2.1.1 Le châssis

Le manuel d'utilisation et le carnet d'entretien du châssis édités par le constructeur automobile doivent vous être fournis à la livraison par votre concessionnaire. Nous vous conseillons d'en prendre connaissance et de suivre les instructions quant à l'entretien du châssis.



Le réglage du parallélisme doit être contrôlé impérativement à 1 500 km. Un nouveau contrôle est fortement conseillé à 20 000 km. Ces interventions sont à la charge de l'utilisateur.

Le numéro de châssis ou frappe à froid se situe sur le passage de roue avant droit.



numéro de châssis sur profilé



numéro de châssis sur intégral

2.1.2 Les roues

Pour la pression de gonflage, voir «Pression des pneus», page 21. En cas de crevaison, utiliser le kit de réparation rapide qui se situe dans un des coffres.

2.1.3 Les accessoires

Porte-moto et attelages de remorque doivent être impérativement homologués et équipés d'un circuit électrique approprié. Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire pour savoir si votre véhicule peut supporter ce type d'équipement.



Les accessoires entraînent une réduction de la capacité de charge du camping-car et modifient la tenue de route. Le conducteur doit adapter sa conduite, voire réduire sa vitesse dans certains pays.

2.2 La cellule

2.2.1 Trappes, ouvertures et vannes

Votre camping-car dispose de plusieurs types d'ouvertures sur l'extérieur :

Des ouvrants

- Porte(s) d'accès à la cabine
- Porte d'entrée de la cellule habitable
- Baies
- Lanterneaux (translucides)
- Portillons d'accès aux soutes de rangement
- Portillon d'accès à la cassette WC pour sa vidange

Des trappes

- Carburant
- Ad-Blue
- Remplissage d'eau propre

Des vannes d'évacuation

- Vidange du réservoir d'eau propre
- Vidange du chauffe-eau
- Évacuation des eaux usées

Des dispositifs d'aération

- Grilles et/ou cheminées d'évacuation de l'air vicié (pour appareils de cuisson, réfrigérateur, chauffage... selon modèle)
- Dispositifs intégrés dans les lanterneaux et dans le plancher du véhicule

2.2.2 Coffres et soutes

Plusieurs coffres à bagages sont répartis à l'intérieur et à l'extérieur de votre camping-car.

2.2.3 Aménagement intérieur

Votre camping-car est constitué de quatre zones d'équipements pour votre confort et votre sécurité. Les aménagements diffèrent selon les modèles et les options livrées.

- Conduite : sièges équipés de ceintures de sécurité
- Séjour : banquettes, table, logement TV, rangements
- Cuisine : évier, appareils de cuisson, réfrigérateur, rangements
- Toilette : lavabo, douche, WC, rangements
- Chambre : lit, matelas, rangements

Attention, risque de dommage corporel



Les aimants situés dans les assises et dans les dossiers sont situés à une distance de sécurité minimale pour ne pas interférer avec le bon fonctionnement de pacemakers et de défibrillateurs implantables. Néanmoins lors de la manipulation des assises et des dossiers ou une mauvaise utilisation un pacemaker pourrait passer en mode test et causer des malaises ou un défibrillateur ne pourrait éventuellement plus fonctionner. En cas de doute il peut être préférable de retirer les aimants et de les remplacer par des scratchs via votre concessionnaire.

2.3 Schémas de principe des fluides



NE PAS PERCER LE PLANCHER DES PROFILÉS.

Des tuyaux d'évacuation du gaz et des eaux sont intégrés dans le plancher.
Ne jamais réaliser de modifications, sauf par des installateurs agréés.

2.3.1 Eau

Schéma d'alimentation



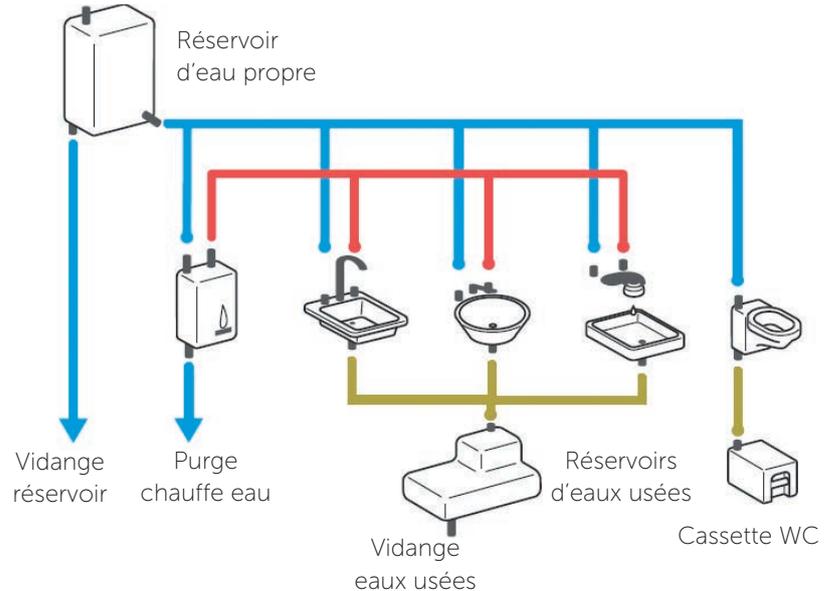
Eau propre

Le remplissage se fait par une trappe d'orifice de remplissage muni d'un bouchon fermant à clef, repérable par un pictogramme. Le réservoir est situé dans un coffre de banquette ou dans le double plancher.



Eaux usées

Les eaux usées sont recueillies dans un réservoir situé sous le véhicule. La vidange s'effectue au moyen d'une vanne d'évacuation située derrière la jupe de bas de caisse ou dans le double plancher.



2.3.2 Électricité

Schéma d'alimentation

L'alimentation électrique se compose d'une partie 230 V courant alternatif et d'une partie 12 V courant continu.

Alimentation 230 V

Le branchement sur une alimentation secteur permet :

- le rechargement de la batterie cellule
- l'utilisation des prises secteur
- le fonctionnement du réfrigérateur en 230 V
- le fonctionnement du chauffage si votre véhicule est équipé d'un chauffage fonctionnant en 230 V

Alimentation 12 V

L'alimentation 12 V du camping-car provient de deux batteries : la batterie moteur et la batterie cellule. La batterie moteur alimente tous les équipements électriques de la partie automobile.

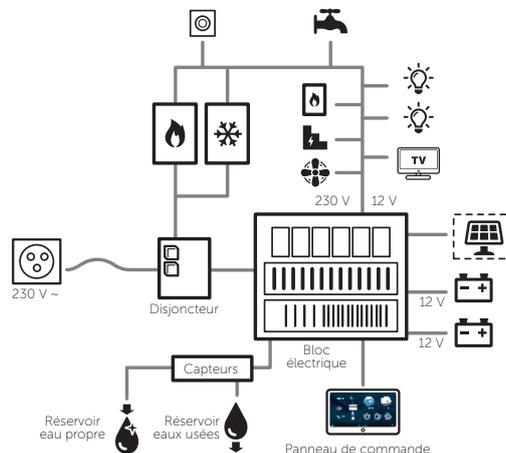
La batterie cellule alimente les appareils électriques de la partie habitable. Elle est placée dans un coffre ou dans une soute (suivant modèle). Cette batterie est de type « semi-stationnaire ». En aucun cas elle ne peut être remplacée par une batterie de démarrage. Pour tout remplacement, consultez votre concessionnaire.

Lorsque le moteur thermique est en fonctionnement, l'alternateur va recharger la batterie porteur et ensuite la batterie cellule. Il est important de noter que la batterie porteur n'est rechargée ni par l'alimentation 230V, ni par le panneau solaire, ni par la batterie cellule. Il s'agit d'une imposition technique de la part des fabricants de porteur.

En cas d'hivernage prolongé :

La batterie porteur devra être rechargé via l'alternateur du moteur de façon périodique pour éviter une décharge naturelle trop importante de la batterie. La batterie porteur pourra également être débranchée en se référant aux instructions technique du constructeur.

Ne jamais permettre ou réaliser de modifications des installations et appareils électriques, sauf par des installateurs agréés. Un dévidoir de câble doit être entièrement déroulé afin d'éviter une surchauffe du câble d'alimentation en courant.



Un montage incorrect des accessoires électriques et électroniques risque d'endommager sérieusement le camping-car et entraîne l'annulation de la garantie.

Panneau solaire

Un panneau solaire peut être branché sur le connecteur 2 du bloc électrique (option). Il est important de bien suivre les instructions de montage fournies par le constructeur du panneau solaire.



Les panneaux solaires fournissent une charge d'appoint souvent insuffisante en cas d'utilisation nocturne et simultanée de plusieurs appareils électriques.

Un câble en attente est disponible derrière le panneau amovible (au-dessus de la porte cellule).

Groupe électrogène

Pour l'utilisation d'un groupe électrogène, respecter l'ordre des étapes :

- Démarrer en premier le groupe électrogène
- Brancher le câble 230 V sur le camping-car



Un groupe électrogène raccordé sur le réseau 230 V du camping-car doit être parfaitement régulé (risque de détérioration du chargeur interne).

Les éléments du circuit

Bloc électrique

Le bloc électrique comprend un chargeur, un transformateur (distribution 12 V complète) un régulateur solaire de 200 W intégré et des fusibles (protection des circuits). Il est situé, suivant le modèle, soit dans la soute, soit sous le réfrigérateur.

Disjoncteur 230 V

Le disjoncteur est placé à côté du bloc électrique.



Le courant consommé ne doit pas dépasser 90 % de la valeur nominale du fusible du bloc électrique.

Capteurs

Les capteurs mesurent le niveau des réservoirs d'eau propre, d'eaux usées et la tension de la batterie cellule.

Sans batterie

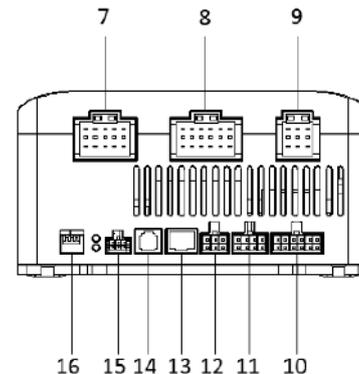
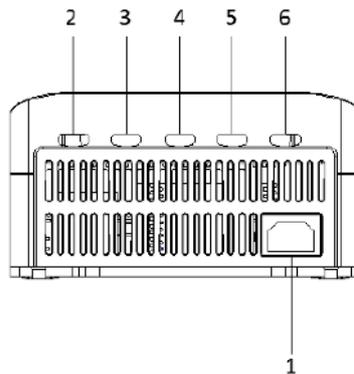
Pour les véhicules non équipés d'une batterie cellule d'origine, l'installation doit être effectuée par un professionnel. Dans le cas d'un raccordement d'une batterie plomb liquide, un bac de rétention (pouvant contenir 20 % de l'électrolyte total) et un tuyau de dégazage doivent être également montés. Le montage d'un booster est obligatoire.

Bloc électrique - Fusibles

FUSE NO.	CALIBRE	FONCTION
F2	5 A	Lumière Auvent
F3	7,5 A	Pompe
F4	10 A	Auxiliaires
F5	10 A	Four
F6	10 A	Éclairage 1
F7	10 A	Éclairage 2
F9	10 A	Prise USB chambre
F10	10 A	Prise USB cuisine
F11	15 A	Prise 12 V cuisine
F12	10 A	Antenne SAT
F13	5 A	Autoradio
F14	10 A	Système de chauffage
F15	10 A	TV démodulateur
F16	25 A	Lit électrique
F18	20 A	Réfrigérateur permanent
F19	20 A	Marchepied
F20	50 A	BAT AUX
F21	50 A	BAT du moteur
F1	25 A	By-pass pompe à eau
F8	25 A	By-pass éclairage
F17	25 A	By-pass lit électrique

Bloc électrique - connecteurs

1	Entrée 230 V
2	Panneau solaire
3	Réfrigérateur
4	Lit électrique
5	Batterie moteur
6	Batterie cellule
7	Charges cellule
8	Charges cellule
9	Charges cellule
10	Entrée signal châssis
11	Réservoir EU
12	Réservoir EP
13	Port RS485
14	Port Ci-bus
15	Port Can (écran de contrôle)
16	Réglage batterie / booster



Le panneau de commande

La tablette Xperience permet de commander les fonctions électriques de la partie habitable du camping-car et d'afficher :

- La tension de la batterie cellule en instantanée,
- le niveau des réservoirs,
- l'indicateur de la ou les sources d'énergie électrique.

Elle est placée à l'entrée de la cellule.
(voir «le panneau de commande», page 59)

Les By-pass F1, F8 et F17 permettent de forcer les différentes fonctions sur le bloc électrique en cas de dysfonctionnement du panneau de commande (voir «Bloc électrique - Fusibles», page 14)

L'interrupteur général situé à l'entrée permet de couper l'alimentation 12 V (une consommation résiduelle suivant vos équipements peut subsister).

Réserves techniques

L'installation électrique du camping-car doit être conforme aux normes en vigueur. Les manipulations sur l'installation électrique peuvent porter atteinte à la sécurité des personnes et du véhicule et sont donc interdites. Il est formellement interdit de procéder à des modifications au niveau du panneau de contrôle. Seul un personnel spécialisé est habilité à effectuer le raccordement électrique, conformément au manuel de montage du fabricant.

Tension de service

La tension nominale est de 12 V.



2.3.3 Gaz

Schéma d'alimentation

Le détendeur gaz peut-être équipé d'un inverseur automatique suivant les modèles.

Seul un installateur agréé est autorisé à intervenir sur les appareils fonctionnant au gaz.

Installation

Votre camping-car est équipé d'un coffre qui peut contenir deux bouteilles dont une seule bouteille raccordée au réseau. Les bouteilles de gaz sont à placer dans le coffre extérieur prévu à cet effet. L'installation fonctionne au propane exclusivement, dans tous les pays. La pression d'utilisation est de 30 mbar.

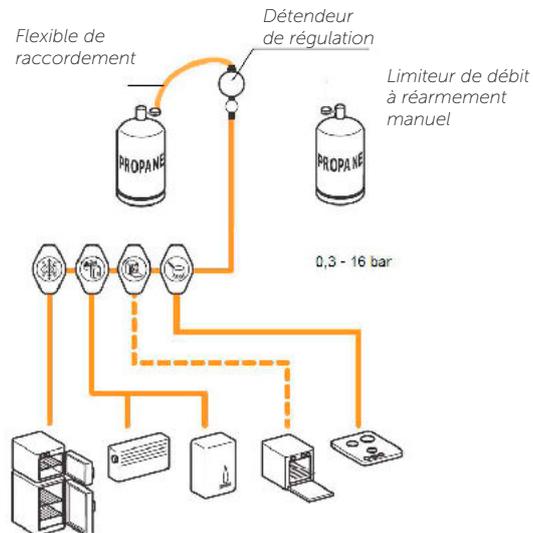
Pour tous branchements d'éléments supplémentaires sur votre installation, consultez votre concessionnaire.

- Ne pas modifier le type du détendeur
- Ne pas utiliser les appareils sous une pression de service différente
- Changer les tuyaux d'alimentation souples (lyres) avant la date limite indiquée dessus pour un modèle homologué, identique à celui d'origine.

Système gaz permettant le chauffage en roulant

Le détendeur dispose d'un détecteur de choc intégré. En cas d'accident, avec une forte décélération, un système de protection mécanique coupe l'arrivée du gaz. Il répond à la réglementation européenne et vous autorise à utiliser le chauffage gaz en roulant. Aucun autre appareil que le chauffage n'est conçu pour être utilisé en roulant.

Le fonctionnement d'une bouteille de gaz « Twiny » peut être perturbé par temps froid lors d'une consommation de gaz importante (chauffage). Utiliser de préférence une bouteille de 13 kg et la « Twiny » en réserve.



2.3.4 Aération, chauffage

La présence d'aérations hautes et basses, est indispensable pour assurer un renouvellement de l'air en permanence.

- L'aération basse est généralement réalisée par une découpe au pied des meubles et dans le plancher.
- L'aération haute est assurée par les lanterneaux qui disposent d'une aération permanente.

Ces dispositifs favorisent une convection naturelle de l'air, y compris à l'intérieur des banquettes.



**Les dispositifs d'aération ne doivent en aucun cas être occultés, même en hiver.
Attention à les maintenir propres et sans poussière.**

2.4 Sécurité

Ne jamais laisser d'enfants dans votre camping-car sans surveillance. Ce principe de précaution est fondamental dans un camping-car compte tenu de la présence d'équipements électriques moyenne et basse tension et d'équipements fonctionnant au gaz.

L'utilisation des lève-vitres électriques peut être dangereuse. S'assurer que, pendant le mouvement des vitres, les passagers ne sont pas exposés au risque de pincement.

2.4.1 Incendie

Prévoir un extincteur à poudre sèche d'une capacité d'au moins 1 kg homologué et se familiariser avec sa notice d'utilisation.

Prévoir une couverture anti-feu près de la cuisine. Consulter les dispositions locales de prévention des incendies.

Ne pas conserver de bombes aérosol dans le camping-car ; il y a danger d'explosion à des températures supérieures à 50 °C, température souvent atteinte en été. Ne jamais utiliser d'appareils de cuisson ou de chauffage autres que ceux équipant le camping-car. Si vous devez brancher un appareil de cuisson ou un radiateur électrique, il doit être de type à radiation directe, pour éviter les risques d'incendie et d'asphyxie.

Renseignez-vous sur les schémas de ou des issue(s) de secours de votre camping-car (voir «Issues de secours», page 19)

2.4.2 Gaz

Fuite de gaz

En cas d'odeur de gaz, n'allumer ni lumière, ni lampe de poche, ni briquet, ni allumette, n'actionner aucun élément électrique (ex. interrupteur), jusqu'à ce qu'il n'y ait plus aucune odeur de gaz.

Vous devez immédiatement :

1. Fermer les bouteilles de gaz
2. Aérer en ouvrant toutes les ouvertures

2.4.3 Électricité

Toute modification ou réparation du circuit électrique effectuée de façon non conforme et sans tenir compte des caractéristiques techniques du circuit peut provoquer des anomalies de fonctionnement et engendrer des risques d'incendie.

Le liquide contenu dans la batterie cellule, comme dans la batterie monteur, est toxique et corrosif. Éviter tout contact avec la peau ou les yeux. La batterie est un accessoire dangereux et des manœuvres incorrectes peuvent provoquer des décharges électriques de très grande intensité. Veillez à ne pas approcher de la batterie, une flamme, une cigarette allumée, une source possible d'étincelle ou une bombe aérosol : danger d'explosion et d'incendie.

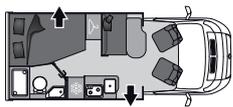


Lorsqu'il y a intervention sur la batterie ou à proximité, toujours se protéger les yeux avec des lunettes spéciales.

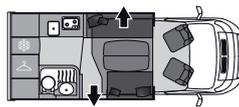
2.4.4 Issues de secours

Les schémas ci-après vous indiquent les issues de secours prévues dans votre camping-car suivant la réglementation en vigueur.

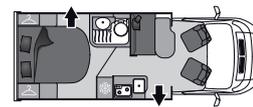
Les profilés



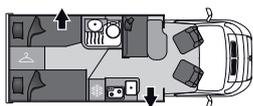
T600P



T626D



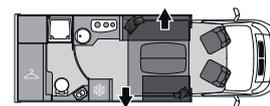
T650C



T650GJ



T690GJ, T696GJ



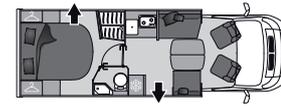
T696D



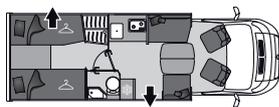
T696S



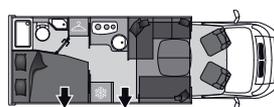
T696U



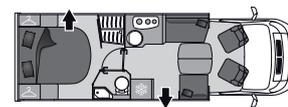
T720FC, T726FC



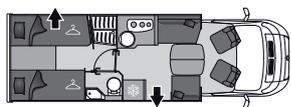
T720FGJ, T726FGJ



T726P

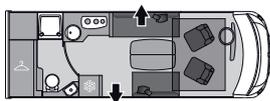


T740FC, T746FC, T740C, T746C

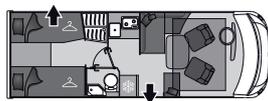


T740FGJ, T746FGJ, T740GJ, T746CG

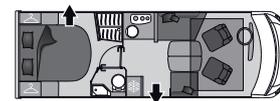
Les intégraux



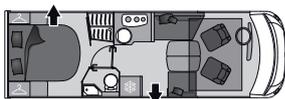
I690D



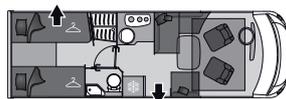
I690GJ



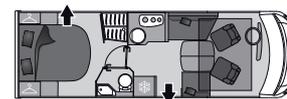
I720FC



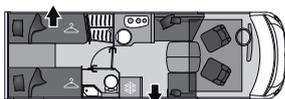
I740FC, I740C



I740FGJ, I740GJ



I741FC



I741FGJ



I781FC



I781FGJ

3. PRÉPARATION DU VOYAGE

3.1 Remise en service après immobilisation

3.1.1 Eau propre

La mise en pression après une longue période d'hivernage conduit à une arrivée saccadée de l'eau. Il convient donc de purger le circuit en laissant le robinet ouvert. La pression devient constante lorsque l'air s'est complètement échappé des tuyauteries.

3.1.2 Réfrigérateur

Pendant le fonctionnement au gaz, ne montez pas les caches d'hivernage extérieurs. Ceci évite l'accumulation de la chaleur et les gaz du réfrigérateur peuvent s'échapper correctement.

L'air froid peut limiter la performance du module. Montez les caches pour l'hiver lorsque vous constatez une perte de la puissance frigorifique alors que les températures extérieures sont faibles. Cela protège le module contre de l'air trop froid, qui pourrait sinon limiter la puissance du module.

Montez les caches pour l'hiver lorsque le véhicule est nettoyé de l'extérieur ou s'il n'est pas utilisé pendant une période prolongée.

3.2 Plein et niveaux

3.2.1 Carburant et Ad-Blue



Le réservoir de carburant est accessible par une trappe fermant à clef et repéré par un pictogramme. Consulter le manuel d'utilisation du constructeur du châssis pour les spécificités techniques. Avant de faire le plein, éteindre les appareils à gaz et fermer les robinets des bouteilles de gaz.

Le remplissage d'Ad-Blue est situé à côté de celui du carburant sur les profilés et dans la marche chauffeur sur les intégraux.



Il est formellement interdit d'utiliser les appareils à gaz pendant le remplissage de carburant, y compris le chauffage pour lequel l'utilisation en route est néanmoins possible si vous avez la fonction crash sensor.



Attention ne jamais verser d'Ad-Blue dans le réservoir de carburant et inversement.

3.2.2 Pression des pneus

Pour rouler en toute sécurité, vérifier la pression des pneus tous les 15 jours et avant tout long trajet. Contrôler la pression à froid. Ne diminuer en aucun cas la pression des pneus lorsque ceux-ci sont chauds, sinon la pression serait trop basse une fois les pneus froids. Vous devez adapter la pression des pneus à la charge du véhicule

Pression de gonflage à froid préconisée par les fabricants

PNEUMATIQUES (AVEC VALVE MÉTALLIQUE TYPE MICHELIN CAMPING)	PRESSION AVANT	PRESSION ARRIÈRE
215/70 R15 CP	5,0 bars	5,5 bars
225/75 R16 CP	5,5 bars	5,5 bars



Le sous-gonflage des pneumatiques réduit leur durée de vie et compromet votre sécurité : risque d'explosion, augmentation de la distance de freinage, perte d'adhérence.

3.2.3 Eau propre



Vous pouvez vous approvisionner dans les stations service lorsque vous faites le plein de carburant. Par ailleurs, de plus en plus de bornes de service sont installées à l'initiative des communes : les utiliser à la fois pour le remplissage d'eau propre et la vidange des eaux usées. Le remplissage se fait par une trappe d'orifice de remplissage muni d'un bouchon fermant à clef repéré par un pictogramme.

3.2.4 Gaz

Mise en marche et arrêt de l'installation

Pour la mise en marche et l'arrêt de l'installation du gaz, voir la notice du constructeur.

Remplacement de la bouteille vide

Pour le remplacement de la bouteille vide, voir la notice du constructeur. Les bouteilles doivent être sanglées fermement avant de refermer le coffre. Suivant les pays, les raccords des bouteilles de gaz sont différents. Avant de changer de bouteille de gaz dans un pays étranger, assurez-vous que la bouteille est bien compatible avec votre lyre.



Restes de gaz : défense de fumer, pas de flammes nues

3.2.5 Batterie

Avant de partir en voyage, et notamment après une longue période de non-utilisation, vérifier la charge des batteries moteur et cellule. Pour recharger la batterie cellule, brancher le véhicule sur le secteur 230 V durant 24 heures. Une batterie totalement déchargée perd en efficacité.



Aucun objet métallique ne doit être en contact avec la batterie. Le logement batterie doit toujours être fermé et ne contenir aucun objet autre que la batterie.

3.3 Équipements pratiques et de secours

Vous devez obligatoirement posséder des gilets réfléchissants ainsi qu'un triangle de pré-signalisation (attention, la législation diffère selon le pays ; se renseigner au cas par cas). Se munir d'un équipement minimum tel que carte routière, boîte à pharmacie, outillage, ampoules et fusibles de rechange, tuyau de remplissage du réservoir d'eau, rallonge 230 V.



Prévoir les outils contre la neige (pelle, balai...) pour nettoyer le marchepied, le pavillon, les baies et dégager les abords du véhicule.

3.3.1 Ampoules

Pour les feux avant : se rapporter au manuel FIAT

Pour les feux de gabarit haut : Type C5W - 12 V / 5 W

Pour les antibrouillards des intégraux uniquement : Type H7 - 12 V / 55 W

3.4 Chargement

3.4.1 Prescriptions techniques

Votre camping-car a été conçu et homologué en fonction de prescriptions techniques précises qu'il convient de respecter, dont :

- la masse maximale admissible (véhicule seul)
- la masse maximale tractable (pour la remorque)
- la masse maximale de l'ensemble (véhicule + remorque)
- les masses maximales admissibles sur chacun des essieux
- la masse en ordre de marche (voir «Nota», page 25)

- Case F1 : masse maxi admissible
- Case F3 : masse maxi de l'ensemble
- Case G : masse en ordre de marche

La plaque d'identification (située dans le compartiment moteur) indique :

- la masse maxi admissible du véhicule
- la masse maxi de l'ensemble
- la masse maxi admissible sur chacun des essieux (1, 2 ou 3)



3.4.2 Calcul des masses

Calculer votre chargement en tenant compte d'un ensemble d'éléments tels que les passagers, des bagages, des équipements et options, des pleins de carburant, d'eau propre et de gaz. L'ensemble doit être réparti au mieux dans les différentes zones de rangement de votre véhicule.



*La Masse en ordre de marche correspond à la masse du véhicule avec le réservoir de carburant rempli à 90 %, 20 L d'eau propre et une bouteille de gaz remplie à 90 %, y compris la masse du conducteur (75 kg) et les équipements de série du véhicule.

Attention, la pose d'équipements optionnels lourds (réservoir d'eau supplémentaire, climatiseur 230 V + groupe électrogène, porte-moto, etc.) affecte votre chargement. Le non-respect de ces prescriptions peut détériorer les conditions de sécurité des camping-cars, et notamment la tenue de route.

3.4.3 Stockage des bagages

Afin d'éviter un surcroît de bagages, établir des listes pour la vaisselle, les vêtements et les objets personnels. Nous vous conseillons de leur affecter une place précise, bien calés dans les nombreux rangements prévus à cet effet, afin de les retrouver facilement. Utiliser au mieux les rangements comme les meubles et les coffres extérieurs.



Le non-respect de ces prescriptions peut entraîner des situations de danger en cas de freinage brusque ou de choc.

Répartition des charges

Pour préserver la tenue de route de votre camping-car, le centre de gravité du chargement doit être le plus bas possible. Cela permet de réduire les effets parasites de suspension tels que roulis, tangage... Les charges lourdes doivent être arrimées ou calées afin d'éviter tout mouvement intempestif. Elles seront placées si possible près du plancher du camping-car et réparties au mieux pour ne pas dépasser les masses maxi autorisées. Les placards sous pavillon et les coffres situés après l'essieu arrière seront donc réservés à des objets relativement légers.



3.4.4 Remorque



La masse de votre remorque doit rester inférieure ou égale à :

- la masse maxi tractable de votre camping-car (voir «Prescriptions techniques», page 23)
- la masse maxi autorisée pour votre attelage.

Cette dernière est calculée à partir de la valeur D indiquée sur l'attelage, à l'aide de la formule suivante : $MR = (D \times T) \div [(9,8 \times T) - D]$ dans laquelle T = masse maxi admissible de votre véhicule (en tonnes) Exemple, si T = 3,5 t. et D = 12,5 kN, alors MR = 2 t.



Nota : Le groupe Pilote s'engage à livrer un camping-car dont la masse en ordre de marche se situe à l'intérieur de la tolérance de 5 % par rapport à celle retenue lors des formalités d'homologation. Ce pourcentage de 5 % a été retenu par la réglementation européenne pour prendre en compte la possible variation du poids du camping-car, liée aux aléas de fabrication tant du véhicule de base que de la cellule : tôle extérieure dont l'épaisseur moyenne peut varier, taux d'humidité de composants poreux, etc.

4. DÉPLACEMENT

4.1 Sécurisation avant le départ

Avant de prendre la route, vérifier systématiquement le bon fonctionnement des dispositifs de signalisation (clignotants, feux de route, de croisement, de détresse, avertisseur sonore...). Votre camping-car est toujours prêt à partir. Il n'y a donc pas de configuration route spécifique. Toutefois, quelques précautions s'imposent pour prévenir tout incident.

- Vérifier que tous les robinets et vannes sont fermés,
- Verrouiller la porte du réfrigérateur,
- Fermer les portes de la penderie et du cabinet de toilette,
- Fermer les baies,
- Fermer les lanterneaux,
- Verrouiller les placards,
- Fermer tous les tiroirs,
- Ne laisser aucun objet sur les tables et le plan de cuisine,
- Vérifier que toutes les fonctions du panneau de contrôle sont éteintes,
- Fermer la porte cellule,
- Débrancher le câble extérieur d'alimentation 230 V.

4.2 Réglages

- Vérifier le réglage des sièges, des ceintures de sécurité et des appuie-têtes.
- Régler les rétroviseurs à votre champ de vision.

4.3 Conduite

Un camping-car est beaucoup plus volumineux qu'une voiture. Avant la première utilisation, familiarisez-vous avec la conduite du véhicule, en particulier en marche-arrière. Soyez également prudent lors des descentes, des dépassements ou par vent latéral. Sur la route, ayez toujours en tête les dimensions de votre véhicule.

Hauteur

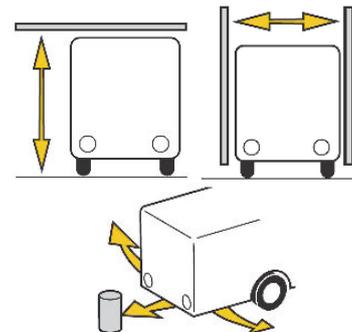
Attention aux ponts, passages souterrains, parkings, branches, auvents de stations service, etc.

Largeur

Évitez de vous engager dans des passages difficiles d'accès, ou dans des zones impliquant des manœuvres de dégagement délicates. Procéder si besoin à une reconnaissance préalable des lieux.

Porte-à-faux

Lors des manœuvres, n'hésitez pas à vous faire assister par une personne à l'extérieur du véhicule.



4.4 Places assises autorisées

Places autorisées en roulant

Seules les places assises en cellule signalées par l'adhésif ci-contre sont autorisées en roulant, avec la ceinture de sécurité bouclée. L'utilisation des places autorisées en roulant sont uniquement face à la route ou dos à la route suivant les modèles. Dans certaines configurations de salon, il faut retirer des coussins et moduler des éléments meubles.



Places non autorisées en roulant

Les places assises en cellule signalées par l'adhésif ci-contre ne sont pas autorisées en roulant.



Installation de la 5^e place route (option)

Banquette convertible en siège route - côté passager



ÉTAPE 1

La banquette convertible



ÉTAPE 2

Enlever les coussins de la banquette.



ÉTAPE 3

Relever l'assise pour la transformer en dossier. Pour rabattre le dossier tourner la molette noir.



ÉTAPE 4

L'assise de la banquette devient le dossier du siège. L'assise du siège est un élément supplémentaire.

Banquette convertible en siège route - côté conducteur



ÉTAPE 1

La banquette convertible



ÉTAPE 2

Enlever le coussin
et retirer le dossier du
côté



ÉTAPE 3

Ôter l'assise en bois

5. ARRÊTS ET STATIONNEMENT



Il est interdit d'utiliser un appareil fonctionnant au gaz dans les garages, les parkings fermés et les ferries.

5.1 Choix de l'emplacement

Choisir un terrain plat contribuera à votre confort à l'intérieur du véhicule.

5.2 Sécurisation à l'arrêt

- Actionner le frein à main
- Sortir le marchepied si vous utilisez la cellule (pour les camping-cars équipés d'un marchepied)
- Si vous devez quitter le véhicule momentanément, fermer les lanterneaux
- Couper l'alimentation de la pompe à eau sur le panneau de commande
- Actionner l'interrupteur 12 V situé à l'entrée pour éviter une décharge inutile de la batterie

Sur certains modèles et selon les options, pensez à désactiver la condamnation centralisée si vous sortez du véhicule par la porte cellule alors que le moteur tourne ; vous pourriez ne pas pouvoir pénétrer dans le véhicule si la porte cellule se refermait accidentellement.



Selon le modèle, la condamnation centralisée doit être désactivée si vous sortez par la porte cellule, moteur en marche. L'utilisation de cales peut s'avérer utile pour mettre à niveau le véhicule.

5.3 Alimentations

5.3.1 Mise en service de l'eau

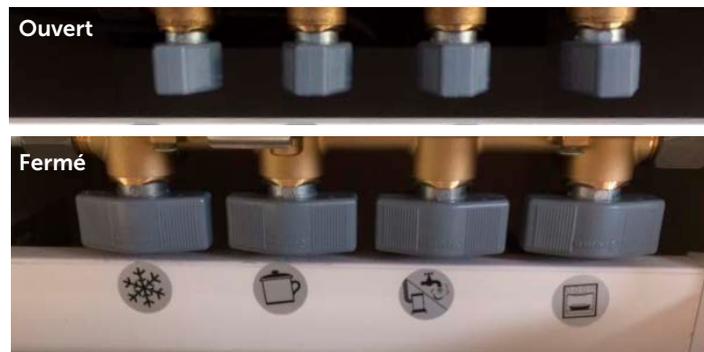
La mise sous pression du système d'eau se met en route au niveau du panneau de commande. La pompe fonctionne automatiquement à chaque ouverture de robinet de l'évier ou du lavabo (dépression). En cours d'utilisation, la pompe envoie automatiquement l'eau du réservoir dans le ballon d'eau chaude. En cas de débit trop faible, la pompe peut fonctionner en saccades.

5.3.2 Mise en service du gaz

Ouvrir les robinets d'alimentation des appareils situés dans la cuisine ou la penderie. Lors de l'utilisation du chauffage en roulant, la vanne chauffage/chauffe-eau doit rester ouverte.



Il est interdit d'utiliser un appareil fonctionnant au gaz dans les garages, les parkings fermés et les ferries.



1 • Réfrigérateur 2 • Plaque de cuisson 3 • Chauffage / Chauffe eau 4 • Four (option)

5.3.3 Électricité 230 V



Le raccordement au secteur se fait au moyen d'un câble à brancher au camping-car sur la prise bleue P17. Elle est située directement sur la paroi du véhicule soit dans le local technique accessible par un portillon.

Cette prise comporte une liaison « terre » obligatoire. Brancher le cordon d'alimentation puis enclencher le disjoncteur situé à proximité du bloc électrique, afin d'alimenter la cellule. Pour éviter tout risque d'endommagement de votre chargeur, s'assurer que l'alimentation fournit une tension de 230 V \pm 10 %.



Raccorder le camping-car à une prise 230 V le plus souvent possible afin de prolonger l'autonomie et la longévité de la batterie cellule.

Lors d'un arrêt d'une semaine à un mois, mettre l'interrupteur général (situé à l'entrée du camping-car) sur la position «0», attention aussi à bien éteindre les équipements suivant :

- Le chauffage Truma ou Alde depuis leur panneau de commande,
- Le réfrigérateur, bouton «off» sur celui-ci
- Mettre l'interrupteur TV sur «off».

Un groupe électrogène raccordé sur le réseau 230 V du camping-car doit être parfaitement régulé (risque de détérioration du chargeur interne).

5.4 Vidange



Les parkings d'autoroute, les stations service et les aires municipales offrent souvent des bornes d'accueil pour la vidange des eaux usées. N'attendez pas le dernier moment pour vidanger.

5.4.1 Eaux usées



Pour vidanger : actionner la poignée de la vanne de vidange située derrière la jupe de bas de caisse ou dans le double plancher suivant le modèle du véhicule. La zone de la vanne est repérable par un pictogramme. Les eaux usées doivent être évacuées dans des endroits appropriés et en aucun cas près des habitations, des cours d'eau ou des cultures. Pour prévenir les mauvaises odeurs, nettoyer régulièrement les réservoirs.

5.4.2 WC

Pour vidanger la cassette WC, consulter la notice du constructeur.

5.5 Isolation

En été, utiliser les panneaux ou stores isolants afin de prévenir l'élévation de température dans le camping-car.

5.6 Verrouillage

Quand vous quittez le camping-car, verrouillez systématiquement les portes et trappes, et fermez toutes les baies, y compris les lanterneaux.

6. UTILISATION DES ÉQUIPEMENTS

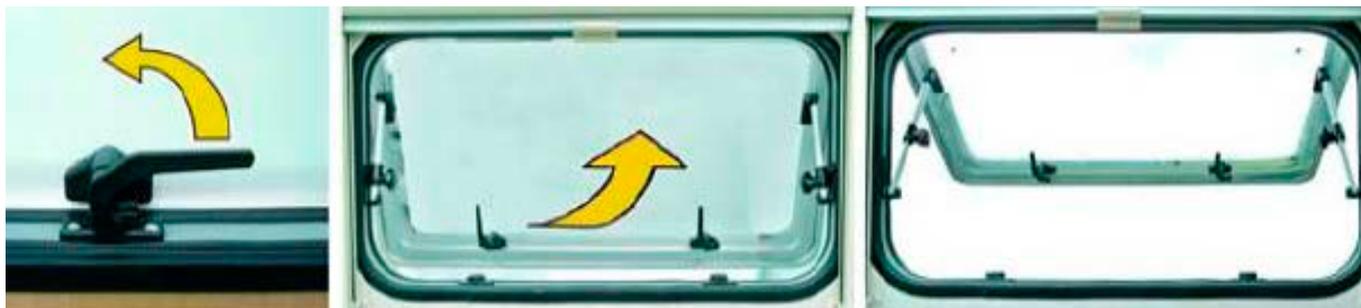
Avant de lire ce chapitre, il est impératif d'avoir pris connaissance des chapitres 2, 3 et 5.

6.1 Ouvrants

6.1.1 Baie

Baie à projection

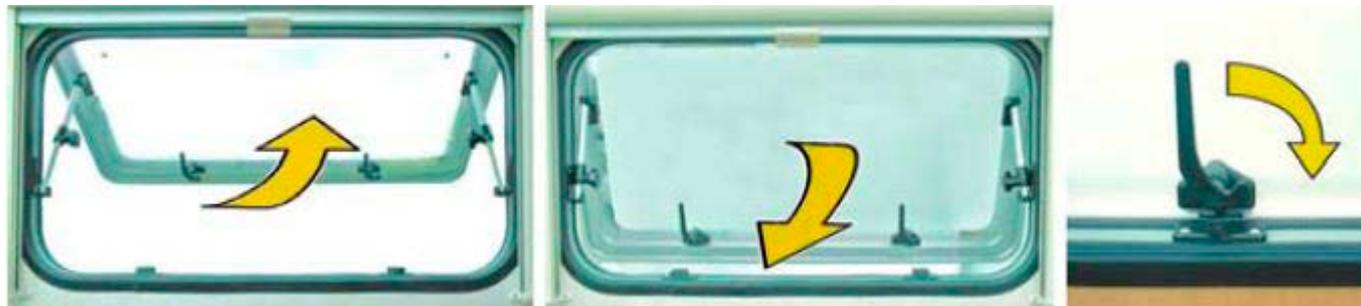
Ouverture de la baie



1. Relever les poignées à la verticale en appuyant sur le bouton central
2. Projeter la baie vers l'arrière
3. Régler l'ouverture des baies, soit à l'aide des molettes de serrage pour les baies équipées de compas tubulaires, soit jusqu'au cran d'arrêt souhaité pour les compas automatiques

La poignée permet aussi de maintenir la baie en position d'aération : ramener la poignée à l'horizontale de manière à l'enclencher à cheval sur la semelle de verrouillage.

Fermeture de la baie



1. Projeter au maximum la baie vers l'arrière
2. Ramener lentement la baie vers l'avant
3. Abaisser les poignées à l'horizontale

Les baies à ouverture par projection doivent impérativement être fermées lorsque le véhicule roule.

Baie coulissante

Selon le modèle, votre camping-car est équipé ou non de lanterneaux coulissants.

Ouverture de la fenêtre

1. Appuyer sur la poignée pour la déverrouiller
2. Faire coulisser la baie dans la position d'ouverture souhaitée

Fermeture de la fenêtre

1. Ramener la fenêtre dans la position de fermeture
2. Vérifier que la poignée est enclenchée

Stores combiné moustiquaire / protection solaire

Différents types de stores équipent les véhicules, selon les modèles.

Stores plissés.



1. Utiliser la rainure pour descendre la moustiquaire.



2. A l'aide de l'autre rainure, relevez le rideau occultant.



3. La languette inférieure permet de lier la moustiquaire avec les rideaux occultant.



4. Pour les désolidariser, tirer sur la languette pour libérer la partie moustiquaire et la partie rideaux.

6.1.2 Lanterneau (selon modèle)

Recommandations particulières

Avant d'ouvrir un lanterneau, enlever si nécessaire la neige, le givre ou les salissures. Vérifier que le dôme acrylique n'est pas endommagé par des branches ou des produits toxiques. Fermer complètement le lanterneau avant la mise en route du véhicule et vérifier le bon verrouillage. Ne jamais le manipuler en cours de route. En cas de défectuosité ou de mauvais fonctionnement, consulter un atelier spécialisé.

Ouverture

- 1 • Appuyer sur le bouton
- 2 • Tirer la barre vers le bas
- 3 • Sélectionner l'angle d'ouverture en suivant les encoches sur les cotés
- 4 • L'angle maximum d'ouverture est de 70°



Fermeture

- 5 • Repousser la barre vers le haut jusqu'à entendre le « CLIC »
- 6 • Le lanterneau est verrouillé

 **Ne pas nettoyer le dôme avec des produits d'entretien contenant de l'alcool. Fermer les lanterneaux lors de pluies ou vents violents, ou lorsque le véhicule est en déplacement**

 **Ne pas marcher sur la vitre acrylique. Le non respect de cette recommandation entraîne une perte de la garantie.**

Store combiné moustiquaire / protection solaire

Un système d'encliquetage permet de combiner les deux stores pour régler la luminosité tout en bénéficiant de la protection moustiquaire.



 **Par forte chaleur, ne jamais occulter le lanterneau à plus des deux tiers, pour assurer une bonne ventilation et préserver les matériaux d'une chaleur excessive.**

6.2 Cuisine

6.2.1 Évier

 **Ne jamais verser d'eau bouillante dans l'évier.**

6.2.2 Hotte (option)

Il convient d'utiliser la hotte pendant la cuisson afin d'éviter la formation de buée ou condensation.

6.2.3 Le réfrigérateur

Le réfrigérateur est AES - il sélectionne automatiquement le type d'énergie disponible. Véhicule à l'arrêt, le réfrigérateur sélectionne en priorité le 230 V sinon le gaz. Il est possible de forcer le fonctionnement en 12 V mais cela décharge rapidement la batterie. Lorsque le véhicule roule le réfrigérateur fonctionne au 12 V. Une fois arrivé à l'étape dans le cas d'une utilisation au gaz une attente de sécurité de 15 minutes est nécessaire.

6.2.4 Appareils fonctionnant au gaz

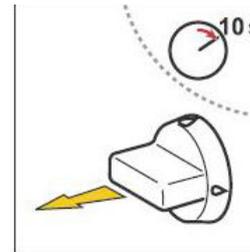
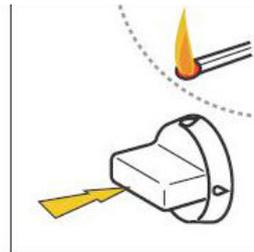
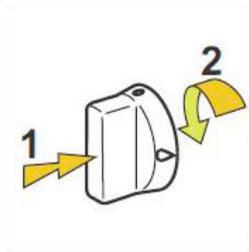
- Lire attentivement la notice des appareils fonctionnant au gaz
- Ne jamais utiliser les appareils sous une pression de service différente de celle pour laquelle ils ont été prévus
- Ne jamais obstruer les évacuations des gaz brûlés des différents appareils

Plaque de cuisson

La plaque de cuisson ne doit en aucun cas être utilisée à des fins de chauffage. Par ailleurs, il convient d'aérer largement durant toute période de cuisson afin d'éviter la formation de buée et de condensation.

Allumage

1. Presser le bouton en le tournant légèrement vers la gauche.
2. Allumer avec un allume-gaz, une allumette ou au moyen du bouton d'allumage électronique si la table en est dotée.
3. Maintenir le bouton enfoncé pendant 5 à 10 secondes, puis relâcher.



 Les appareils fonctionnant au gaz sont équipés de systèmes de sécurité : le gaz est automatiquement coupé en cas d'extinction de la flamme.

Four (option)

Pour le fonctionnement du four, voir la notice du fabricant.

Chauffage / chauffe-eau

Généralités

Nos camping-cars se situent dans la classe de chauffage n°3 (suivant EN 1646-1). Le renouvellement permanent de l'air et un dosage adéquat du chauffage permettent d'obtenir une ambiance agréable à l'intérieur du camping-car en toutes saisons.

Chauffer suffisamment l'intérieur du véhicule même en votre absence, afin que les conduites d'eau (en particulier celles des toilettes ou servant à l'écoulement) ne gèlent pas. L'intérieur du camping-car est étanche, et la condensation due à la cuisine, la douche ou les vêtements humides ne s'évapore pas naturellement. Il faut donc bien aérer tout en chauffant beaucoup.

i **Doser le chauffage en fonction du nombre de personnes, du lieu de stationnement et des température et humidité intérieures et extérieures.**

Combinés chauffage / chauffe-eau disponibles selon les modèles de camping car :

Combi Truma



*Admission d'air et
échappement des gaz brûlés*



Commande



*Soupape de vidange
(frost control)*



Chauffage Combi Truma (avec énergie 230 V en option)

Chauffage fonctionnant soit au gaz, soit à l'électricité, soit en mixe énergétique (Combi EH, en option) distribuant la chaleur dans tout le véhicule grâce à des bouches d'air chaud.

Chauffage Alde

Chaudière fonctionnant soit au gaz, soit à l'électricité équipée de convecteurs répartis dans tous le véhicule. En principe, lorsque le camping-car est habité et que le combiné chauffage / chauffe-eau est utilisé, le réservoir d'eau propre et les tuyaux d'eau ne gèlent pas. Cependant, en cas d'exposition aux vents dominants, de froid particulièrement intense (température inférieure à -5°C) ou si la porte de coffre extérieur était mal fermée par exemple, un risque de gel ponctuel n'est pas exclu et il convient d'y apporter une grande attention.

Soupape de sûreté / vidange

Votre véhicule est équipé d'une soupape de sûreté automatique (Frost Control), elle s'ouvrira dès qu'il y aura un risque de gel dans le véhicule. Après déclenchement automatique, elle sera à réarmer manuellement. Elle se situe généralement sous le tiroir de la colonne réfrigérateur pour les profilés, dans la banquette gauche pour les intégraux et dans le double plancher côté gauche via un accès extérieure sur les intégraux Al-Ko.

Mise en service

Pour obtenir de l'eau chaude, le combiné doit être rempli. Il faut donc d'abord actionner la pompe sur le panneau de commande.

Chauffage Truma VarioHeat (en option avec chaudière Alde)

Chauffage d'appoint fonctionnant au gaz installé en complément de la chaudière Alde.



Avant la première utilisation, veuillez consulter la notice du constructeur de chauffage

Réfrigérateur

Les caches des aérateurs du réfrigérateur doivent être impérativement retirés en cas de fonctionnement au gaz (voir chapitre 3).

Avertissement

Le stockage des aliments doit tenir compte des conditions particulières de fonctionnement d'un réfrigérateur installé dans un véhicule. L'appareil ne peut garantir la température nécessaire à la conservation des denrées périssables dans certaines conditions, car :

- en déplacement, le réfrigérateur utilise du courant 12 V ;
- à l'arrêt, le réfrigérateur fonctionne au gaz, au courant 230 V ou 12 V ;
- la température du véhicule peut varier fortement en fonction des conditions climatiques extérieures ;
- la température à l'intérieur d'un véhicule fermé en stationnement et exposé au soleil peut dépasser 50°C ;
- on peut être amené à utiliser le réfrigérateur peu de temps après sa mise en température optimale.

Sont considérés comme denrées très périssables, tous produits portant une date limite de consommation associée à une température de conservation inférieure ou égale à 4°C, en particulier : viandes, poissons, volailles, charcuteries, plats préparés.

Recommandations sanitaires

- Emballer séparément les aliments crus et les aliments cuits avec du papier aluminium ou du film alimentaire.
- N'ôter le sur-emballage des produits que si les indications utiles (DLC, température de conservation, mode d'emploi...) figurent sur l'emballage au contact du produit.
- Ne pas laisser les produits réfrigérés trop longtemps hors du réfrigérateur.
- Mettre en avant les produits dont les dates limites de consommation sont les plus proches.
- Placer les restes dans des emballages fermés et les consommer très rapidement.
- Se laver les mains avant de toucher les aliments, entre chaque manipulation de produits différents et au moment de passer à table.
- Nettoyer le réfrigérateur régulièrement à l'eau savonneuse. Le rincer à l'eau javellisée.

6.3 Table

6.3.1 Table accrochée au côté du véhicule

Position dinette

Afin d'utiliser la rallonge :

- actionner la manette noire vers le bas
- faite pivoter la rallonge dans la position souhaitée



Position couchage (option)

Pour positionner la table pour l'ajout d'un couchage en salon :

1. Ajouter les deux pieds sous la table dans les supports prévus
2. Retirer la partie basse du pied central
3. Déclencher les verrous du support sur rail
4. Repositionner la table sur le rail du bas

Pour revenir en position dinette effectuer les mêmes opérations en ordre inverse.



6.3.2 Table centrale à pied fixe

Position dinette

Il est possible de déplacer la table suivant 2 axes de translation

- baisser le levier situé sous la table
- positionner la table dans la position souhaitée
- relever le levier pour bloquer la table



Position couchage (option)

Pour l'utilisation de la table en position couchage

- actionner le levier situé sous la table
- exercer une pression sur la table pour la descendre au niveau de la banquette
- ré-actionner le levier dans l'autre sens pour bloquer la position

Pour revenir en position haute effectuer les mêmes opérations en ordre inverse.

**6.3.3 Table centrale pliante****Position dinette**

Pour agrandir la table :

- tirer le support au maximum
- déplier la table

Pour assurer la stabilité la table doit être en contact avec le support, si ce n'est pas le cas régler les 2 vis de réglage situées sur le support.

**Position couchage (option)**

Pour l'utilisation de la table en position couchage :

- tirer le support au maximum
- déplier les 2 pieds supplémentaires
- actionner le levier situé sous la table
- exercer une pression sur la table pour la descendre au niveau de la banquette
- ré-actionner le levier dans l'autre sens pour bloquer la position

Pour revenir en position haute effectuer les mêmes opérations en ordre inverse.

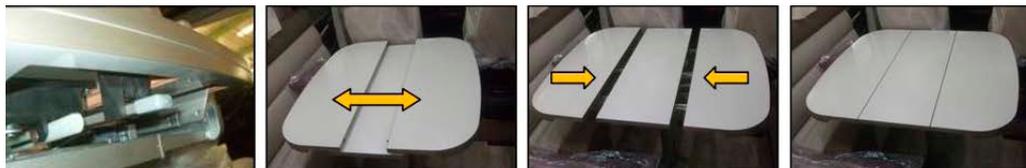


6.3.4 Table à rallonge escamotable

Position dînette

Pour mettre en position la rallonge de la table :

- actionner le levier situé sous la table
- écarter les 2 plateaux supérieurs au maximum
- refermer soigneusement les 2 plateaux sur la rallonge sortie



Pour ôter la rallonge :

- actionner le levier situé sous la table
- écarter les 2 plateaux supérieurs au maximum
- refermer soigneusement les 2 plateaux

Il est possible de déplacer la table suivant 2 axes de translation :

- dévisser les 2 molettes situées sous la table
- positionner la table dans la position souhaitée
- bloquer la table en revissant les 2 molettes



6.4 Télévision

Un emplacement est prévu pour accueillir un téléviseur. Le support orientable est prévu pour le fixer en toute sécurité. Un interrupteur permet de couper l'alimentation 12 V afin d'éviter une consommation de veille. Un domino en attente est prévu, afin de raccorder un démodulateur externe ou le pointeur de l'antenne satellite.

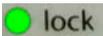
6.4.1 Mise en service et extinction de la télévision par satellite



Bien respecter les étapes dans l'ordre d'allumage et d'extinction.

1^{re} étape d'allumage :



- Allumer le pointeur en appuyant sur le bouton **SEARCH**
- Le voyant « **Présence tension** » clignote rouge rapidement pendant la recherche du satellite. L'antenne tourne sur le pavillon. Le satellite trouvé, le pointeur "bip" 3 fois et les voyants, vert **LOCK**  et rouge « **Présence tension** » s'allument fixe. 

Pointeur



Le bouton «SAT» permet de changer de satellite, choisissez-le selon votre pays d'origine. Si la parabole tourne sans se caler (ne toujours pas allumer la télévision) replier l'antenne comme décrit dans la 2^e étape d'extinction, rechercher la cause dans la liste ci-dessous et recommencer les étapes d'allumage :

- Le camping-car est en face du satellite : bouger le camion de 30 ° ;
- Le camping-car est sous les arbres : gagner un emplacement dégagé ;
- Le camping-car est trop près d'un mur : s'éloigner d'un mur d'au moins 5 m.

2^e étape d'allumage :

Allumer seulement la télévision en appuyant sur le bouton **POWER** soit :

- Directement sur la télévision 
- Ou avec une des deux télécommandes



Bien éteindre avant de démarrer le camping-car.

1^{re} étape d'extinction

Éteindre la télévision en appuyant sur le bouton **POWER** soit :

- Directement sur la télévision
- Ou avec une des deux télécommandes

2^e étape d'extinction :

- Replier l'antenne satellite en appuyant sur le bouton **CLOSE** du pointeur 
- Le voyant "**Présence tension**"  clignote rouge rapidement et le voyant vert **LOCK**  s'éteint pendant que l'antenne se replie.
- Quand l'antenne est repliée, le pointeur "bip" 1 fois et le voyant "**Présence tension**"  clignote très doucement. Vous pouvez démarrer votre camping-car.

6.5 Autoradio et GPS (option)

Pour les autoradios montés en usine, l'alimentation de l'appareil se fait sur la batterie cellule (possibilité d'utiliser l'autoradio à l'arrêt sans risque de décharger la batterie moteur). Pour que l'autoradio fonctionne, il faut soit mettre le contact châssis via la clé ou activer la fonction auxiliaire sur le panneau de contrôle. La commande au volant est disponible en option.

**Le GPS – monté en usine – tient compte du gabarit du camping-car pour le calcul des itinéraires.
Attention à paramétrer les bonnes dimensions**

6.6 Caméra de recul (option)

Sur les profilés

la mise en route se fait automatiquement au passage de la marche arrière. L'affichage de la caméra de recul peut également être forcé lors d'un appui sur le bouton «caméra» situé sur la page d'accueil de l'autoradio.

Sur les intégraux

Une pression sur la touche MARCHE / ARRÊT de l'écran permet de mettre l'installation sous tension. La mise en route se fait automatiquement au passage de la marche arrière. Dans les deux cas, l'écran s'allume après une temporisation.

Configuration

Une pression sur la touche MENU permet d'accéder au menu de configuration de l'écran. Chaque pression supplémentaire sur la touche MENU affiche les différents paramètres à régler :

- Luminosité : ajuster la luminosité avec les touches < et >.
- Contraste : ajuster le contraste avec les touches < et >.
- Saturation (couleur) : ajuster le niveau de saturation avec les touches < et >.
- Langue : choisir une des 11 langues disponibles avec les touches < et >.
- Source : sélectionner une des deux sources vidéo avec les touches < et >.
- Grid (mode éteint) : choisir d'afficher ou non le gabarit de recul.
- Sortie : appuyer sur une des touches < ou > pour quitter le menu de configuration

Éteindre

Une pression sur la touche MARCHE / ARRET permet de mettre l'installation hors tension.

6.7 Cabinet de toilette

6.7.1 Douche et lavabo

Ne jamais verser d'eau bouillante dans le lavabo ou la douche. Quand le réservoir d'eaux usées est trop rempli, l'excédent peut remonter dans le bac à douche. Afin d'éviter ce problème, vidanger régulièrement les réservoirs.

6.7.2 WC

Ne jamais verser d'eau bouillante dans les toilettes.

Utilisation des WC

Au moment d'utiliser les WC, allumer la pompe, puis actionner la vanne située sur le côté de la cuvette. Après usage, actionner la chasse d'eau du réservoir, puis refermer la vanne.

Vidange de la cassette WC

Vidanger la cassette WC aussi souvent que nécessaire (voir «Entretien et hivernage», page 51).

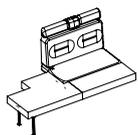
6.8 Couchage

Attention au risque de chute tout particulièrement pour les enfants. Les couchettes en hauteur ne conviennent pas aux enfants de moins de 6 ans qui sont sans surveillance. Utiliser les couchettes pour le couchage uniquement. Pour les lits en hauteur, utiliser le filet de protection contre les chutes installé dans le véhicule.

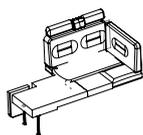
6.8.1 Le couchage dînette

La table est abaissée au niveau des banquettes pour recevoir les compléments de couchage.

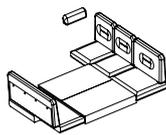
- Rentrer le pied télescopique ou replier le pied de la table suivant les modèles
- Mettre la table en position basse sur les supports prévus à cet effet
- Sortir éventuellement les compléments de couchage
- Disposer les coussins sur la table



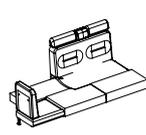
T600P, T650C, T650GJ
(90 x 200 cm)



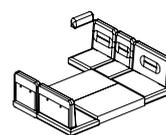
T600P, T650C, T650GJ
Salon Confort
(90 x 200 cm)



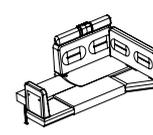
T626D
(125 x 200 cm)



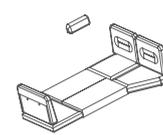
T690GJ
(100 x 200 cm)



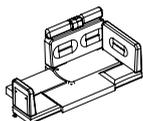
I690D
(125 x 200 cm)



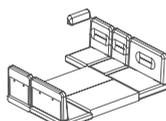
I690GJ
(100 x 200 cm)



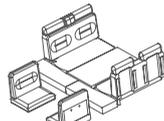
I720FC
(100 x 200 cm)



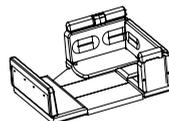
T690GJ Salon Confort
(100 x 200 cm)



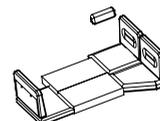
T696D
(125 x 200 cm)



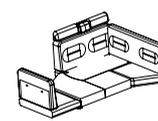
T696S
(140 x 200 cm)



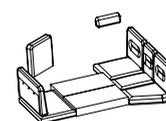
T726P
(140 x 200 cm)



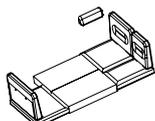
**I740FC, I740FGJ,
I741FC, I741FGJ**
(100 x 200 cm)



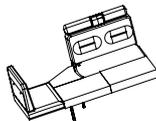
I740C, I740GJ
(100 x 200 cm)



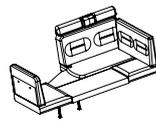
I781FC, I781FGJ
(130 x 200 cm)



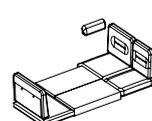
**T720FC, T726FC
T720FGJ, T726FGJ**
(100 x 200 cm)



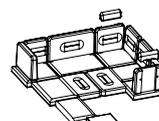
**T740C, T746C, T740GJ,
T746GJ**
(100 x 200 cm)



**T740C, T746C, T740GJ,
T746GJ Salon Confort**
(100 x 200 cm)



**T740FC, T746FC,
T740FGJ, T746FGJ**
(110 x 200 cm)



T696U
(140 x 200 cm)

6.8.2 Le couchage en pavillon

Avertissements sur les dangers

47



Charge maximale répartie autorisée sur le lit : 200 kg.

- Ne pas utiliser le lit pour le stockage de bagages ; ne laisser que la garniture du lit.
- Manœuvrer le lit uniquement lorsqu'il est hors charge et en l'absence de personnes ou d'obstacles dans la zone de manœuvre.
- Le lit doit être manipulé par un adulte uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt et le moteur coupé.
- Lors du mouvement du lit, ne pas tendre les mains vers les rideaux ou les sangles (risque de coincement).
- Faire attention aux risques de chute lorsque les couchettes sont utilisées par des enfants, particulièrement ceux de moins de 6 ans.
- Les enfants en bas âge ne doivent pas rester sans surveillance sur le lit. Proscrire et leur rendre impossible la manutention du lit. Leur rendre inaccessible le boîtier de commande. Sécuriser la chute du lit en utilisant les filets anti-chute.

Camping-cars de type intégral

Position couchage

Le lit situé contre le pavillon (toit) en position jour doit être abaissé au-dessus des sièges de la cabine pour la nuit. Vérifier que les spots situés sous le lit sont éteints.

- Mettre en place les occultations isolantes ou les rideaux isothermes coulissants sur les vitres et le pare-brise
- Rabattre les dossiers des sièges conducteur et passager vers l'avant (dans le sens de la marche)
- Relever les pare-soleils
- S'assurer qu'il n'y a pas d'objet ou de personne sous le lit.
- Déverrouiller la sangle de sécurité
- Abaisser le lit en position nuit
- Une fois le lit en position basse, installer l'échelle avant de monter sur le lit.



Le lit doit être manipulé par un adulte. S'assurer qu'il n'y a pas d'obstacle ni de personne dans la zone de manœuvre. Pour les véhicules disposant d'un strapontin il est impératif de refermer celui-ci pour ne pas obstruer la porte cellule

Position haute

- Ranger l'échelle
- S'assurer qu'il n'y a pas d'objet ou de personne sur le lit.
- Remonter le lit
- Verrouiller la sangle de fixation
- Remettre en place les dossiers des sièges conducteur et passager

Camping-cars de type profilé

Le réglage de la mise en marche du lit suspendu est réalisé en usine. Le réglage du guidage du lit suspendu n'est pas effacé en cas d'interruption du courant. Pour un bon fonctionnement du lit, le véhicule doit être calé en position horizontale.

Si le lit suspendu ne se laisse plus manoeuvrer électriquement, vérifier la tension de la batterie, les fusibles, si la fonction auxiliaire est allumée sur le panneau de commande ou consulter votre concessionnaire. La charge maximale dans les placards situés sous le lit est de 5 kg de chaque côté afin d'éviter toute surcharge électrique du système et tout dysfonctionnement. La charge doit être équilibrée entre les placards.

Charge maximale autorisée sous le lit = 5 kg de chaque côté

Sur les implantations T626D, T696D et T696U cette charge est limitée à 5 kg pour l'ensemble des rangements situés sous le lit

Position couchage

- Basculer les coussins des banquettes et abaisser ou retirer les repose-têtes.
- Allumer la fonction auxiliaire sur le panneau de commande.
- Presser la touche « descente »  du panneau de contrôle et laisser descendre le lit jusqu'à son arrêt en position basse.
- Une fois le lit en position basse, installer l'échelle avant de monter sur le lit.



Le lit doit être manipulé par un adulte. S'assurer qu'il n'y a pas d'obstacle ni de personne dans la zone de manœuvre. Pour les véhicules disposant d'un strapontin il est impératif de refermer celui-ci pour ne pas obstruer la porte cellule.

En cas d'obstacle sous le lit empêchant celui-ci de descendre jusqu'à sa position basse, arrêter la descente, faire remonter le lit, retirer l'obstacle et recommencer à faire descendre le lit jusqu'à son arrêt complet en position basse.

Si le lit remonte en appuyant sur la touche « descente » c'est que les sangles s'enroulent dans le mauvais sens. Dans ce cas, ne jamais faire remonter le lit jusqu'en haut sous peine de le bloquer. Appuyer simplement sur la touche « montée » jusqu'à ce que les sangles s'enroulent à nouveau dans le bon sens. Vérifier ensuite qu'il n'y a pas d'obstacle sous le lit ayant provoqué ce phénomène (coussins des banquettes par exemple) et que la butée basse est toujours en place. En cas d'obstacle sous le lit, ne pas insister sur la touche « descente », faire remonter le lit et retirer l'obstacle.

Position haute

- S'assurer qu'il n'y a pas d'objet ou de personne sur le lit.
- Ranger l'échelle.
- Presser la touche « montée » du panneau de contrôle et laisser monter le lit jusqu'à son arrêt en position haute.
- Remettre les coussins en position assise.

En cas de dysfonctionnement

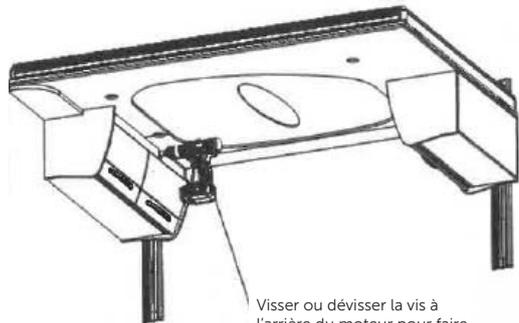
Si le lit ne fonctionne pas vérifier la tension de la batterie et les fusibles. En dernier recours consulter votre concessionnaire.

Dispositif d'actionnement manuel

Les lits pavillons sont équipés d'un dispositif d'actionnement manuel à utiliser en cas d'urgence. Il s'agit d'un écrou de déblocage situé à l'arrière du moteur du lit et qui permet de faire monter et descendre le lit en cas de dysfonctionnement. Ce dispositif est situé derrière un cache rond ou derrière une façade amovible.

En dernier recours consulter votre concessionnaire.

Concernant le modèle T696D :



Visser ou dévisser la vis à l'arrière du moteur pour faire monter ou descendre le lit

- Le lit doit être en position basse maxi (800mm) ou supérieur à 1140 mm afin d'assurer une issue de secours dans tous les cas.

Ce dispositif doit être utilisé uniquement en cas d'urgence lié à un problème de fonctionnement du lit.

7. ENTRETIEN ET HIVERNAGE

7.1 Installation gaz

Vérifier régulièrement le bon état des tuyaux d'arrivée de gaz dans le coffre à gaz. Les changer pour un modèle homologué identique à celui d'origine, dès que leur état l'exige, et au plus tard avant la date limite d'utilisation marquée sur le tuyau. Ne jamais utiliser de rallonge de ces tuyaux.



Vérifier l'état des tuyaux de gaz régulièrement. Pour leur remplacement, se conformer aux instructions de la notice du fabricant.

7.2 Entretien de l'intérieur

7.2.1 Cabine

Se référer au manuel utilisateur du constructeur.

7.2.2 Coussins, matelas, rideaux

Nettoyer les coussins et les matelas avec une brosse douce ou un aspirateur. Les mousses de lavage pour textiles délicats sont à utiliser avec prudence. Sur le cuir ou le simili, n'utiliser que de l'eau savonneuse à l'aide d'un chiffon ou d'une éponge. Nous recommandons un nettoyage à sec pour les housses de matelas.

Il est fortement déconseillé de laver en machine vos rideaux et housses de matelas

7.2.3 Entretien des baies et lanterneaux

N'utiliser que de l'eau et un chiffon doux pour le nettoyage des baies et lanterneaux. Entretien des joints d'étanchéité en caoutchouc avec du talc. Nettoyer les stores avec de l'eau savonneuse exclusivement.

Les produits solvants ou décapants de type alcool détériorent immédiatement le double-vitrage. Nettoyer uniquement à l'eau.

Une condensation naturelle peut se produire entre les deux vitres des baies, lors d'un écart de température important entre l'extérieur et l'intérieur par exemple. Pour supprimer cette condensation, retirer les petits bouchons translucides situés sur les baies quelques minutes afin de renouveler l'air.

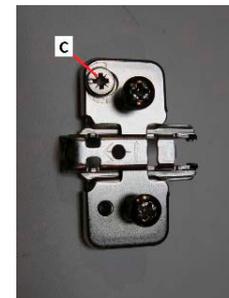
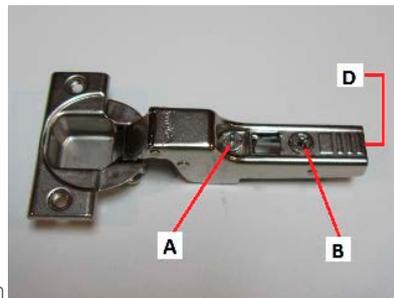
7.2.4 Mobilier

Utiliser un chiffon humide ou un produit d'entretien doux pour meubles.

Ferrures des portes de meuble :

Si avec le temps, les portes de placard ou de penderie se dérèglent, il est possible d'ajuster les ferrures de ces meubles.

- A. Réglage de la surface d'appui pour corriger l'écartement : tourner la vis vers la droite pour diminuer la surface d'appui, tourner la vis vers la gauche pour augmenter la surface d'appui.
- B. Réglage de la profondeur. Le réglage en profondeur s'actionne grâce à la vis excentrée.
- C. Vis de sûreté (à ôter avant tout démontage).
- D. Pour décrocher les portes de meubles, appuyer sur le bouton de déverrouillage.



Réglage des portes hautes :



Vis de réglage pour l'angle d'ouverture

Trous oblongs pour le réglage parallèle avec les portes adjacentes

Trou oblong pour le réglage hauteur et l'alignement avec les portes.

7.2.5 Équipements sanitaires

Ne pas utiliser de produits abrasifs.

7.2.6 Appareils de cuisson

Se conformer aux instructions du fabricant.

7.2.7 Réfrigérateur

Chaque année, faire nettoyer les conduits d'aspiration et la cheminée du réfrigérateur à l'air comprimé par un spécialiste agréé. Entretien de l'intérieur du réfrigérateur selon les instructions du fabricant.

7.2.8 Chauffe-eau

Chaque année, faire nettoyer les conduits d'aspiration et la cheminée du chauffe-eau à l'air comprimé par un spécialiste agréé.

7.2.9 Panneau de commande

Le panneau de commande ne nécessite pas d'entretien technique. Pour nettoyer la plaque frontale, utiliser un chiffon doux légèrement humidifié et un détergent non agressif.



**Ne pas utiliser de solvant, éthanol ou produit semblable.
Aucun liquide ne doit pénétrer à l'intérieur du panneau de commande.**

7.3 Nettoyage de l'extérieur

7.3.1 Lavage de la carrosserie

La carrosserie de votre camping-car est composée de différents matériaux nécessitant chacun un entretien particulier afin de garantir leur bonne tenue dans le temps.

Nota : n'utiliser que des éponges et chiffons doux. Les tampons abrasifs et les détergents sont interdits. Éviter un usage trop intensif du nettoyeur haute pression qui peut détériorer certaines parties de la carrosserie (joints, pièces plastiques et adhésifs).

*La couche extérieure des pièces en polyester n'est pas une peinture mais un gel coat, couche de protection composée de produits thermo-durcissables. Son vieillissement est directement lié à l'entretien et aux conditions de stockage du véhicule (salissures, humidité, exposition aux UV, à l'air salin, aux fientes d'oiseaux, etc.).

PIÈCE	MATÉRIAU	PÉRIODICITÉ	ENTRETIEN
Face avant sur intégraux Pavillon (partie avant haut et supérieure de la cabine de pilotage)	Polyester	Hebdomadaire en période de roulage	Laver à grande eau
		Annuel	Appliquer un polish polyester pour conserver l'éclat de la carrosserie, faciliter l'écoulement de l'eau et assurer une protection efficace (intempéries, UV, jaunissement, lessivage..)
Vitrages	Acrylique	Hebdomadaire en période de roulage	Laver à l'eau exclusivement.
Carrosserie	Tôle d'aluminium peinte		Laver à grande eau. Utiliser les mêmes produits que pour l'automobile. Nous préconisons un shampoing disponible chez votre concessionnaire.
Pare-choc Protections latérales Passages de roues Feux	Plastique thermoformé (ABS)	Mensuel en période de camping	

7.3.2 Goudron

Utiliser seulement des produits disponibles chez votre concessionnaire pour enlever les traces de goudron. Ne pas utiliser d'autres produits chimiques.

7.3.3 Petites rayures

Pour les petites rayures, vous pouvez utiliser un polish liquide. A utiliser avec précaution, après s'être assuré qu'il n'est pas abrasif en le testant sur une petite surface, suivant la profondeur des rayures.

7.4 Hivernage ou arrêt prolongé

7.4.1 Batteries

Entretien de la batterie

La longévité de la batterie dépend de la manière dont elle est utilisée et entretenue. Veiller à ce que les cosses soient toujours propres et graissées afin d'éviter la sulfatation. Vérifier également que les cosses sont bien serrées. Charger la batterie lorsque la tension atteint 12,2 V.



Éteindre l'alimentation 12 V dès que le véhicule n'est pas habité.

Comment recharger ?

Pour recharger la batterie cellule, brancher le véhicule sur le secteur 230 V durant 24 heures.

Stockage ou hivernage pour une période de plus de 15 jours

- Mettre hors service l'interrupteur principal 12 V situé à l'entrée.
- Arrêter tous les appareils et éteindre toutes les lampes.
- Déconnecter les bornes de la batterie si arrêt supérieur à 30 jours.

Suivre les consignes du manuel d'utilisation du bloc électrique pour les autres mesures relatives à l'immobilisation.

Si le véhicule doit rester immobilisé pendant une longue période, démonter les batteries et les garder dans un lieu à température moyenne.



La batterie est un appareil dangereux. Lors de toute manipulation, ne pas fumer et veiller à ne pas provoquer d'étincelles. L'électrolyte est un produit corrosif. En cas de contact, se rincer abondamment à l'eau claire.

Stockage de la batterie cellule :

Les batteries dans le cas où elles sont laissées inactives, sont assujetties au phénomène d'autodécharge.

La première règle à respecter est donc de ne pas laisser la batterie déchargée pendant une longue période. Pour pallier ce phénomène, il est nécessaire de ne pas laisser la charge de la batterie descendre en dessous de 12,2 V pendant une longue période, car il y a un risque de décharge profonde, cause d'exclusion de la garantie.



Les batteries contiennent des substances dangereuses pour l'environnement. L'élimination des batteries usagées doit se faire dans le respect de l'environnement et des réglementations en vigueur.

Pour un stockage à une température de 20 °C, la perte de capacité peut atteindre 6 % par mois. Avant une période d'hivernage, il convient d'appliquer une charge complète. Une température ambiante élevée accélère le processus d'autodécharge. Il est donc conseillé de stocker la batterie dans un endroit frais (autour de 10 - 15 °C) et de la recharger complètement au moins tous les 2 mois.

7.4.2 Eau

Le camping-car non habité et non chauffé doit être protégé contre les moisissures et les bactéries lors de l'hivernage. Respecter les règles suivantes pour une parfaite vidange de l'ensemble de l'installation d'eau propre.

Vidange des circuits d'eau propre et d'eaux usées

- Vider le réservoir d'eaux usées en actionnant la vanne de vidange. Pour les véhicules à double-plancher uniquement, ouvrir d'abord la bonde de vidange située au fond du réservoir.
- Vider le réservoir d'eau propre par le bouchon de visite situé, suivant le modèle, sous les coussins de la banquette avant ou sous la trappe de visite située à l'arrière du véhicule dans le plancher. Ouvrir la bonde de vidange située au fond du réservoir.
- Laisser les robinets mitigeurs ouverts en position médiane et la pomme de douche posée sur le fond du bac à douche.



Nettoyer l'intérieur des réservoirs. La présence d'eau stagnante même en petite quantité favorise l'apparition d'odeurs ou d'algues.

Purge du chauffe-eau

- Pour vider le chauffe-eau, tourner la manette bleue sur 180°. Le bouton pression saute et l'eau du chauffe-eau peut s'écouler.
- Mettre la pompe en marche (sur le panneau de contrôle) pour évacuer l'eau de toute la tuyauterie. La vidange est complète lorsque l'eau ne s'écoule plus de la soupape du chauffe-eau.

La pompe peut tourner plusieurs minutes à vide, sans détérioration.

7.4.3 Gaz

Fermer les robinets d'alimentation au niveau de la clarinette, situé dans la cuisine ou la penderie. Fermer la bouteille.

7.4.4 Mise hors service du réfrigérateur

Pour mettre le réfrigérateur hors service pour une durée indéterminée, fermer le robinet d'arrêt à bord, ainsi que le robinet des bouteilles dans le coffre à gaz. Maintenir la porte entrebâillée, puis installer les caches Hiver sur les grilles de ventilation (en option).

7.4.5 Dispositif d'aération

Lors de la période d'hivernage permettre une aération régulière et naturelle du camping-car (soute et cellule). Ouvrir régulièrement les portes de la soute, de la cellule et les baies. A l'intérieur ouvrir également l'ensemble des portes de placards, tiroirs de meubles et penderies pour permettre une bonne ventilation du véhicule et éviter condensation et moisissures. Il est conseillé d'ouvrir très légèrement les lanterneaux.

7.4.6 Coussins, matelas, rideaux

Abaisser les lits pavillon (suivant modèles) afin d'éviter la condensation et la moisissure du matelas. Les rideaux isolants plissés (en option) situés dans la partie cabine doivent être fermés pour éviter la moisissure.

7.4.7 Réparations

Vous trouverez la liste des concessionnaires agréés en France et à l'étranger sur notre site internet. Ne jamais permettre ou réaliser de modifications des installations et appareils électriques ou GPL, sauf par des installateurs agréés.



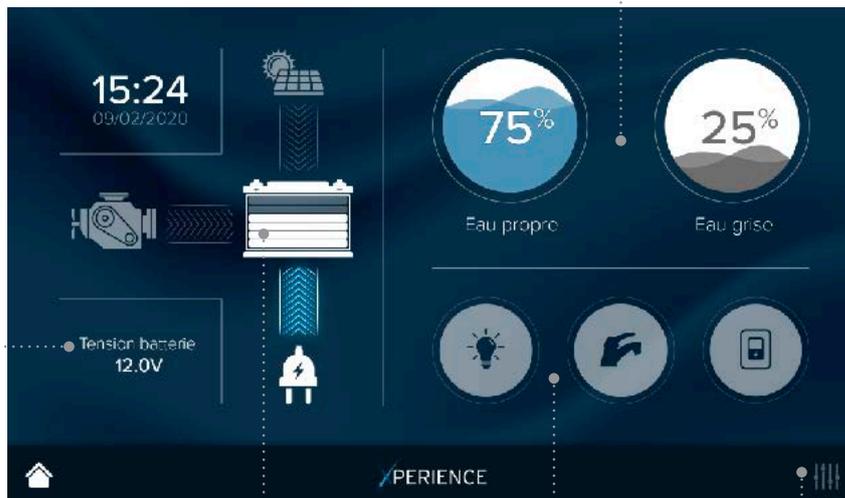
Pour des raisons de sécurité, les pièces de rechange doivent être conformes aux spécifications du fabricant et montées par lui ou son représentant agréé

8. LE PANNEAU DE COMMANDE

- Mise en veille automatique au bout de 60 secondes
- Off automatique au bout de 5 min
- Une pression et ça repart

8.1 Page principale

Interrupteur général sur «On»



Niveaux des réservoirs
d'eau propre et eaux grises

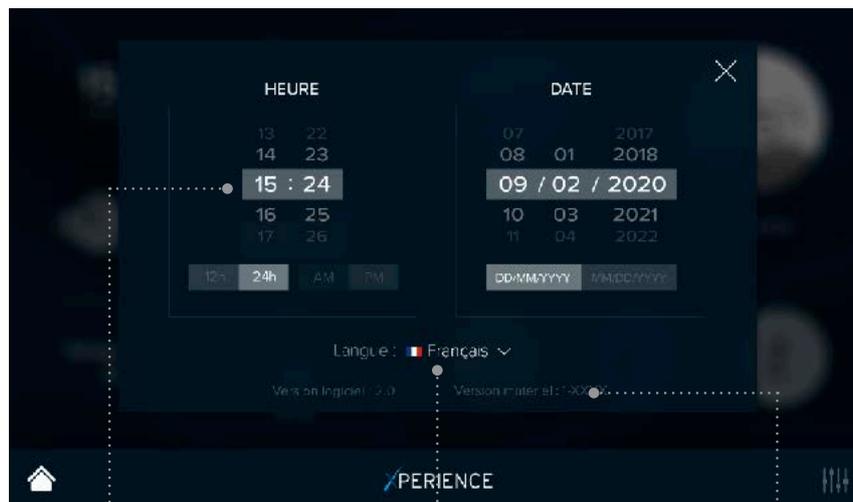
Tension de la batterie cellule

Différentes sources d'énergie (Solaire, Moteur et 230V) En fonctionnement la source d'énergie utilisée s'affiche en blanc et le lien avec la batterie en bleu.

Boutons pour actionner la lumière, la pompe à eau et les équipements en 12V

Bouton pour accéder à la page de réglages

8.2 Page réglages



Réglages de l'heure
et de la date et du format

Choix de la langue

Version de logiciel
et du matériel



BAVARIA

www.bavaria-camping-car.com

7000053934 V1

Les véhicules photographiés dans ce catalogue peuvent comporter des équipements en option avec supplément de prix. Les véhicules BAVARIA étant commercialisés dans plusieurs pays d'Europe, leurs caractéristiques techniques et leurs équipements peuvent différer d'un pays à l'autre. Pour la définition exacte des modèles disponibles dans chaque pays, veuillez consulter votre concessionnaire BAVARIA. Les éléments de stylisme et de décoration ayant servi à agrémenter les visuels de ce catalogue ne font pas partie du véhicule et de la prestation de livraison de BAVARIA. Par ailleurs, BAVARIA se réserve le droit de modifier à tout moment et sans préavis les véhicules décrits dans ce catalogue. Malgré le soin apporté à sa réalisation, celui-ci ne peut constituer un document contractuel.